la lettre d'information d' Anne Sander

octobre 2019

Députée européenne
Questeure au Parlement européen

C'EST UN IMMENSE PLAISIR DE POUVOIR POURSUIVRE MON ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE, AU SEIN DE CETTE BELLE INSTITUTION QU'EST LE PARLEMENT EUROPÉEN

sommaire

en commissions parlementaires
pages 2-4
pour découvrir et comprendre les thématiques sur lesquelles je suis investie

en plénière
page 5

en circonsription
pages 6-8
aller à votre rencontre, sur le terrain, pour promouvoir les actions de l'Europe et faire remonter vos préoccupations sont les enjeux de mon action quotidienne

Ensemble, l'aventure continue

Une nouvelle législature qui commence !

Je tiens à vous remercier, vous tous, qui m'avez fait confiance lors du scrutin de mai dernier. Un MERCI particulier aux élus et militants des Républicains, qui se sont engagés avec conviction dans la campagne à mes côtés. Sans votre soutien, rien n'aurait été possible.

Un deuxième mandat qui s'annonce passionnant !

Je me réjouis de siéger dans les commissions parlementaires de l'Agriculture et du développement rural et de l'Emploi & des Affaires sociales.
Défendre une Europe plus efficace, plus concrète et plus proche des citoyens, tel sera mon leitmotiv pour les cinq années à venir.

De nouvelles responsabilités qui m'attendent !

Être élue 1ère Questeure est un grand honneur et une marque de confiance de la part de mes collègues députés européens. Il me confie la responsabilité de veiller au bon fonctionnement administratif et financier du Parlement européen. C'est une bonne nouvelle pour l'influence de la France et des Républicains au Parlement européen.
J'aurai à cœur d'exercer cette mission avec sérieux et passion.

Une préoccupation qui continue à m'animer : rester proche du territoire !

Soucieuse de maintenir un lien direct avec vous, je poursuivrai le traditionnel « Rendez-vous européen », un moment convivial et informel d'échanges sur tous les sujets européens qui vous intéressent ou vous interpellent.

Anne Sander

commissions parlementaires

Situation de sécheresse

La Commission européenne se devait d'intervenir

J'ai alerté, le 23 juillet dernier, le Commissaire européen à l'Agriculture, Phil Hogan sur la situation de sécheresse qui touchait une grande partie des pays européens et tout particulièrement la France. Je lui demandais notamment de faciliter les procédures afin de permettre le pâturage et le fourrage des jachères (y compris les surfaces d'intérêt écologique), d'assurer le paiement anticipé des aides et d'attribuer des dérogations sur les obligations du verdissement. J'ai obtenu gain de cause.
A mon sens, la Commission européenne se devait d'intervenir pour éviter que les mesures vertes de la Politique Agricole Commune n'aillent à l'encontre du bon sens et des réalités agricoles.

Avenir de la Politique Agricole Commune

Honorée de rejoindre l'équipe de négociation

Le 19 septembre, j'ai rejoint l'équipe de négociation du Groupe PPE sur la réforme de la Politique Agricole Commune, où j'aurai la charge de négocier les règles relatives à l'organisation des marchés agricoles et des produits sous signes de qualité ainsi que les règles relatives au financement, à la mise en œuvre et aux contrôles de la PAC.
Pour cette prochaine PAC, mes priorités seront d'atténuer les distorsions de concurrence et les inégalités de traitement entre agriculteurs, d'éviter une renationalisation de facto de cette politique commune et de trouver un équilibre entre la protection nécessaire de l'environnement et la durabilité économique essentielle des exploitations agricoles.

Traité avec le Mercosur

Protéger les agriculteurs français

L'accord de libre-échange conclu, mi-juillet, entre la Commission européenne et les pays du Mercosur a été arraché au prix d'importantes concessions dans le secteur de la viande bovine, de la volaille et du sucre.
Ces secteurs, déjà en difficulté, servent une fois de plus de variable d'ajustement. Pour ma part, ces compromis ne sont pas acceptables ; malgré les opportunités offertes pour certains de nos secteurs agricoles, dont les produits laitiers, l'épicerie, le vin et les spiritueux ou encore la reconnaissance de notre système d'indications géographiques
C'est pourquoi, lors de la réunion de la commission de l'Agriculture du 24 juillet dernier, j'ai interpellé Phil Hogan, Commissaire européen à l'Agriculture, sur les inquiétudes des agriculteurs français quant au contenu et aux garanties liées à ces nouvelles concessions commerciales.
J'y ai demandé des réponses sur le calendrier d'octroi des concessions, leurs portées et surtout l'efficacité des mécanismes de sauvegarde disponibles pour prévenir une déstabilisation éventuelle de nos secteurs agricoles.
Avec la délégation française du Groupe Parti Populaire Européen, nous serons très attentifs aux détails du texte négocié qui seront présentés au Parlement européen et nous nous opposerons à tout accord déséquilibré pour l'agriculture française.

Identification des animaux

Eviter une législation disproportionnée

A mon initiative, le Parlement européen a interpellé la Commission européenne afin qu'elle modifie le règlement relatif à l'identification et la traçabilité des animaux en Europe, notamment des caprins et des ovins.

Sans vouloir remettre en cause l'exigence de traçabilité des filières, j'estime que les mesures proposées, qui imposent une identification individuelle électronique par bête, sont disproportionnées et risquent de mettre à mal l'économie d'une filière entière.
Après une mobilisation forte, j'ai obtenu le 3 octobre dernier du Commissaire en charge de la Santé la modification de cette clause problématique.

Crise sur le marché du sucre

Venir en aide à nos producteurs

Suite à la fin du système des quotas, le marché du sucre est en crise. La production, excédentaire par rapport à la demande, a entrainé une chute du prix du sucre européen.
Face à cette situation très inquiétante, notamment pour les betteraviers et raffineurs français, les outils traditionnels de régulation de la PAC ne sont pas les plus appropriés. J'ai demandé à la Commission européenne, le 27 septembre dernier, la mobilisation de nouvelles mesures, à savoir la mobilisation d'outils de régulation privée autorisés dans le cadre de la PAC. Plus largement dans le cadre du développement de la filière, il me parait également important d'exploiter totalement les outils existants, à savoir la mise en place d'instruments sectoriels de stabilisation des revenus agricoles, la possibilité de renforcer la mise en place de clauses de partage de la valeur au sein de la filière ou encore l'amélioration de la transparence sur les marchés agricoles.

Grandes cultures agricoles

Quel avenir pour les producteurs céréaliers français ?

Les producteurs de grandes cultures hissent la France au premier rang des producteurs et exportateurs européens de blé et de maïs, au premier rang des producteurs mondiaux de sucre de betterave ou encore au premier rang des exportateurs mondiaux de semences de maïs. Même si l'excédent commercial céréalier français représente 8 milliards par an, ces secteurs économiques sont en forte tension.
Avec mes collègues Arnaud Danjean et François-Xavier Bellamy, nous avons reçu au Parlement européen les Présidents des organisations françaises de grandes cultures (maïs, betterave, oléagineux et protéagineux, etc.), afin d'échanger sur les prochaines échéances qui attendent l'Union européenne, notamment l'agenda commercial de l'Union européenne et la réforme de la PAC. Nous leur avons apporté notre soutien pour une politique agricole plus pragmatique, un soutien à la compétitivité et une protection des secteurs fragiles.

Coordination de la sécurité sociale en Europe

Mieux prendre en compte les régions frontalières

La révision du règlement sur la coordination des régimes de sécurité sociale en Europe fait l'objet de travaux depuis plus de deux ans.
Cette directive est primordiale pour faciliter la mobilité des travailleurs, et offrir de meilleurs outils de coopération et de contrôle entre autorités nationales.
Le travail de la précédente législature a permis de nombreuses avancées, notamment en matière de lutte contre les détournements et la fraude au détachement des travailleurs.
En commission Emploi et Affaires sociales, j'ai interpellé la Commissaire européenne, Marianne Thyssen, sur l'importance de prendre en compte les enjeux des régions frontalières, la situation des travailleurs frontaliers en cas de chômage et le risque de freiner les interventions ponctuelles des artisans de l'autre côté du Rhin.

Sapeurs-pompiers volontaires français

Protéger leur statut

En France, les sapeurs-pompiers volontaires constituent 79% des effectifs et réalisent, à eux seuls, les deux tiers du temps d'intervention des services de protection. Leur rôle est primordial. Suite à un arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne de février 2018, leur statut est menacé par l'application de la directive européenne sur le temps de travail de 2008, qui considérerait les sapeurs-pompiers volontaires comme des travailleurs.
À mon initiative, le Parlement européen a inscrit à l'ordre du jour de la session plénière de septembre, un débat sur le statut volontaire des sapeurs-pompiers. J'y demande à la Commission européenne de mettre en œuvre des actions pour restaurer la sécurité juridique des pompiers volontaires et protéger leur statut, pour éviter que le volontariat soit confondu avec une charge de travail, ce qui sonnerait la fin de notre modèle français de secours.

> « avec Catherine Troendle, Vice-Présidente du Sénat, nous nous sommes saisies de ce dossier d'importance majeure : restaurer la sécurité juridique des pompiers volontaires »

Situation sanitaire au Brésil

Quelle efficacité de nos systèmes de contrôles ?

Les flux commerciaux entre le Brésil et l'Union européenne sont importants et doivent faire l'objet de garanties sanitaires drastiques afin de protéger le citoyen européen. Même si de récents efforts ont été menés, de nombreuses incertitudes demeurent dans les filières bovines et aviaires, liées à des scandales de corruption ou dues aux garanties insuffisantes des registres relatifs aux traitements médicamenteux. Dans un contexte de finalisation de l'accord de libre-échange avec les pays du Mercosur, j'ai interpellé la Commission européenne sur la capacité du Brésil à se conformer aux normes sanitaires européennes et sur la robustesse et la réactivité des systèmes de contrôles européens en cas de crise.

en plénière
dans l'hémicycle

Recherche européenne et mobilité des jeunes

Pour plus de moyens

Pour le Parlement européen, la jeunesse et la recherche constituent deux sujets prioritaires. Lors de la session plénière du Parlement européen de septembre, j'ai voté en faveur d'un financement supplémentaire de 100 millions d'euros pour les programmes européens de recherche (Horizon 2020) et de mobilité des jeunes (Erasmus+). En tant que membre de la commission Emploi et Affaires sociales, je me suis toujours battue pour que le programme Erasmus+ puissent bénéficier de davantage de moyens financiers, afin de couvrir une population plus importante, et notamment les apprentis.

> « la jeunesse et la recherche sont 2 sujets prioritaires »

Situation des forêts de l'Union européenne

Soutien aux propriétaires forestiers

J'intervenais, le 16 septembre, au débat en plénière du Parlement européen sur la situation des forêts dans l'Union européenne. Je demandais au Commissaire en charge de l'agriculture que les crédits du deuxième pilier de la Politique Agricole Commune soient maintenus sur la prochaine programmation budgétaire. Ils sont essentiels pour soutenir les propriétaires forestiers dans leur gestion forestière durable.

À la défense des territoires transfrontaliers

Création d'un nouvel intergroupe au Parlement européen

Au regard de l'importance de la coopération transfrontalière pour l'avenir de nos territoires et de leurs habitants, je souhaite créer, pour cette nouvelle mandature, un Intergroupe parlementaire dédié spécifiquement au transfrontalier. Cet intergroupe sera un espace privilégié pour la défense des intérêts des territoires frontaliers, qui réunira des élus européens, nationaux, locaux, des techniciens et acteurs privées. Ce sera une opportunité unique de faire remonter les préoccupations de terrain aux législateurs et de garantir que le transfrontalier s'exprime dans toutes les composantes des politiques européennes.

Émission radio européenne menacée

Les élus alsaciens Les Républicains se mobilisent

« Le téléphone sonne, Europe » sur France Inter couvre depuis 2009 chaque session plénière du Parlement européen à Strasbourg et fait ainsi connaître, à un très grand nombre de citoyens, les activités législatives des députés européens. Cette émission, véritable espace

d'échanges entre les auditeurs et les élus est menacée. Avec mes collègues parlementaires alsaciens Les Républicains, j'ai cosigné un courrier adressé à la Direction de France Inter demandant de renoncer à la décision qu'elle a prise, cet été, de supprimer l'enregistrement de « Le téléphone sonne, Europe ». Je considère, alors que l'Union européenne souffre d'un déficit de visibilité, que ce genre de média doit pouvoir continuer à nous aider à rapprocher l'Europe des citoyens.

Innovation dans les produits phytosanitaires naturels

Investissement dans une nouvelle unité de production en Alsace

Le 20 septembre dernier, je rencontrais Jim Collins, PDG de Corteva Agriscience à l'occasion de la visite de la nouvelle unité de production de Cernay. Spécialisée dans les semences et la protection des cultures, Corteva développe des pesticides, fongicides, herbicides, insecticides de nouvelle génération d'origine naturelle et qui peuvent ainsi répondre aux attentes d'efficacité mais également de durabilité et d'innocuité, revendiquées aujourd'hui tant par le monde agricole que par la société.
Ces avancées sont les bienvenues dans la perspective des débats qui se tiendront prochainement au Parlement européen sur la sortie de l'UE du Glyphosate. Je me réjouis de l'investissement de 20 millions d'euros réalisés à Cernay qui consolide le site et crée plus de 50 nouveaux postes.

Apprentissage transfrontalier

Quand les entreprises s'engagent

Le 27 septembre dernier, j'ai été accueillie, à Reinach en Suisse, par Urs Endress, représentant de l'entreprise Endress +Hausser, spécialisée dans les instruments de mesure. Cette entreprise familiale, de plus de 14.000 salariés dans le monde, avec plus de 30% de frontaliers dans la région de Bâle et forte de plus de 7800 brevets, s'est donnée pour priorité d'investir dans l'apprentissage frontalier, notamment dans la région trinationale du Rhin Supérieur. Je me réjouis de voir les implications sur le terrain d'un dossier pour lequel je m'investis fortement au sein de la commission Emploi et Affaires sociales du Parlement européen. Cet exemple doit être suivi par les entreprises de chaque côté de la frontière pour combattre efficacement le chômage des jeunes.

> « les médias doivent nous aider à rapprocher l'Europe des citoyens »

Le Karaté, discipline aux JO de 2024

Mon soutien à la Fédération Française

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 a pris, le 21 février 2019, la décision de ne pas inclure le Karaté dans le programme olympique.
Pour la France, l'une des trois premières nations de Karaté au monde, avec ses 250.000 licenciés et sa première place au Championnat d'Europe en 2019, le Karaté ne représente pas seulement un véritable potentiel de médailles en 2024, mais constitue surtout une discipline populaire qui porte des valeurs essentielles pour notre société et notre jeunesse. Pour apporter mon soutien à la Fédération Française de Karaté, j'ai adressé un courrier à la Ministre des sports, Roxana Maracineanu, lui demandant d'intervenir auprès du Comité d'Organisation des JO de 2024 afin d'utiliser la possibilité dont dispose le pays organisateur de proposer, au Comité International Olympique, d'inclure le Karaté comme nouvelle discipline.

en circonscription

A vos côtés sur le terrain

23 juin 2019 - Inauguration de la nouvelle passerelle sur le Rhin entre Gambsheim et Rheinau

29 juin 2019 - Remise la Médaille du Travail à Guy Winling pour honorer 56 ans à la tête de l'entreprise Gerstlauer, à Soufflenheim

4 juillet 2019 - Fête Champêtre des Républicains du Bas-Rhin, en présence de Gérard Larcher, Christian Jacob et de nombreux élus et militants de la fédération

13 juillet 2019 - Inauguration à Jebsheim de la nouvelle maison de formation pour les Sapeurs-pompiers

18 juillet 2019 - Accueil au Parlement européen à Strasbourg des jeunes des Centres Internationaux des Lions Clubs, venus des quatre coins du monde

18 juillet 2019 - Echanges avec la promotion « Molière » de l'ENA, à l'occasion de sa participation la session plénière

> « Aller à votre rencontre, sur le terrain »

28 août 2019 - Au Mont Saint Michel, avec les représentants des Chambres d'Agriculture de l'Arc atlantique sur la réforme de la Politique Agricole Commune

30 août 2019 - Inauguration de l'Hôtel de Ville rénové de Bischheim

24 août 2019 - Strasbourg, première étape de la CaravaneTour avec les Jeunes Républicains

14 septembre 2019 - Rentrée des parlementaires alsaciens les Républicains avec la visite de la centrale hydroélectrique de Vogelgrun

8 septembre 2019 - Journée de l'Artisanat lors de la Foire européenne de Strasbourg

> « pour promouvoir les actions de l'Europe »

17 septembre 2019 - Marraine de la Conférence «Des Humains dans l'espace: nouvelles frontières de l'exploration spatiale»», organisée par le Comité française du Mouvement paneuropéen»

17 septembre 2019 - Amicale des anciens Maires du Canton de Brumath, en visite du Parlement européen à Strasbourg

18 septembre 2019 - Conseil Municipal de Leutenheim, en visite du Parlement européen à Strasbourg

19 septembre 2019 - Amicale des Retraités de la Caisse d'Épargne d'Alsace, en visite du Parlement européen à Strasbourg

19 septembre 2019 - A l'Association Parlementaire Européenne, petit-déjeuner de travail avec Monseigneur Luc Ravel, Archevêque de Strasbourg

20 septembre 2019 - Conseillers du Commerce extérieur du Grand Est et de la Bretagne, en visite du Parlement européen à Strasbourg

21 septembre 2019 - Portes ouvertes du Parlement européen de Strasbourg à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine

28 septembre 2019 - Inauguration de la nouvelle micro-crèche à Mittelschaeffolsheim, cofinancée par l'Union européenne

29 septembre 2019 - 25e anniversaire de jumelage de Rosheim et de Kappelrodeck-Waldulm

Anne Sander
Députée européenne - Questeure au Parlement européen

Née en 1973, à Haguenau en Alsace, et Docteure en Économie diplômée de l'Université de Strasbourg, Anne Sander a été élue en mai 2019 pour un second mandat de Députée européenne. Membre titulaire de la Commission de l'Agriculture et du Développement rural et membre suppléante de la Commission de l'Emploi et des Affaires sociales, elle siège également au Bureau du Parlement européen, en sa qualité de Questeure. Vice-présidente de la fédération Les Républicains du Bas-Rhin, elle est affiliée au Parti Populaire Européen. Outre ses activités parlementaires, elle s'investie particulièrement sur les thématiques de la coopération transfrontalière, en créant en 2014 un groupe de travail au Parlement européen, et s'engage fortement sur la défense du siège du Parlement européen à Strasbourg.

les Républicains

groupe ppe au parlement européen

Me contacter

par courrier
Parlement européen
1, avenue du Président Robert Schuman - 67070 Strasbourg

anne.sander@ep.europa.eu

+33 3 88 1 77 525

www.annesander.eu

Anne Sander

@ASanderMEP

Directeur de la publication : Anne SANDER, Députée européenne - © octobre 2019